



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E160792

VALABLE JUSQU'AU 22/02/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/01/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 1987B00012

Siret : 339 924 615 00034

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 83 01008

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 301264990054

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 301264990054

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : DJILALI MICHEL

ZI DE L'ESCUILLIER  
30 RUE JACQUES PREVERT  
15000 AURILLAC

Téléphone : 04 71 48 89 85

Portable : 06 07 30 71 48

Fax :

Site Internet :

E-mail : michel.djilali@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
DJILALI PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 23/02/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                 | 23/02/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 23/02/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.